



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 2 octobre 2018

Communiqué de presse

Loi agriculture et alimentation : le reniement des EGA !

L'Assemblée nationale vient d'adopter définitivement le projet de loi agriculture et alimentation, un texte très éloigné des promesses des Etats généraux de l'alimentation qui avaient fait naître beaucoup d'attente. Cette loi passe en effet à côté du principal objectif : redonner du revenu aux paysan-ne-s et rééquilibrer le rapport de forces conduisant au partage de la valeur. Quel gâchis !

Ce texte fait l'impasse sur l'instauration d'une contrainte forte qui pour la Confédération paysanne nécessitait un arbitrage public des relations commerciales. Pourtant, le Président de la République, lors du discours de Rungis il y a près d'un an, avait promis « *de pouvoir agir plus rapidement, plus efficacement avec un véritable arbitrage dont la décision vaudrait référé* ». Sans cela, comment prétendre vouloir « relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition » et « *permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes* ».

Le volet alimentaire fait tout autant défaut alors même que les EGA ambitionnaient « *d'accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs* » et de « *promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable* ».

Où est donc passé le « *changement profond de paradigme* » exprimé dans le discours de Rungis du Président de la République ? Ce qui est certain c'est qu'il n'est pas dans cette loi !

Des moyens d'accompagnement à la transition agricole et un soutien équitable au revenu des paysan-ne-s sont des urgences auxquelles le prochain projet loi de finances et la prochaine PAC devront répondre. Sans quoi ce quinquennat restera désespérément sourd à la détresse paysanne.

Contacts :

- Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22
- Nicolas Girod, Secrétaire national : 06 07 55 29 09
- Caroline Nugues, Chargée de communication : 06 95 29 80 78